



Madame La préfète,  
Madame l'IA-DASEN,  
Mesdames, messieurs membres du CDEN,

La mobilisation du 26 janvier dans l'Éducation, avec un personnel sur 3 en grève et des manifestations nombreuses, fut importante au vu du contexte pandémique et fut révélatrice de l'exaspération des personnels de l'Éducation Nationale, quoi qu'en pense le Ministre.

Politique éducative aggravant les inégalités, décentralisation des infirmières scolaires, conditions de travail dégradées, revalorisation salariale quasiment inexistante sont dénoncées par les personnels. Le compte rendu des ateliers du Grenelle publié le 25 janvier conforte sans surprise les orientations du ministre qui vont à rebours d'une conception du métier enseignant permettant la démocratisation du système éducatif. C'est le retour de la rémunération au mérite, des modifications des obligations réglementaires de service et des missions, du projet de statut pour la direction d'école, de contrôle des personnels...

Certaines propositions (les spots publicitaires par exemple) relèvent surtout d'artifices de communication en décalage complet avec les attentes de la profession. Enfin le vocabulaire managérial irrigue une bonne partie de ces comptes-rendu, comme un révélateur, un de plus, des projets ministériels pour nos métiers. Tout y passe pour redessiner le métier d'enseignant du XXI siècle.

### **La gestion de cette crise met en lumière toute l'improvisation des mesures ministérielles.**

La mobilisation des personnels ce 26 janvier avait notamment pour objectif de le dénoncer. **C'est un véritable plan d'urgence pour le service public d'éducation qui est nécessaire**, avec une autre politique éducative, la revalorisation de l'ensemble des métiers et professions et avec des moyens à la hauteur des besoins pour une école au service de la réussite de tous les élèves.

**Dans le 1er degré**, les besoins sont nombreux et l'Ain ne fait pas figure d'exception ! En atteste les difficultés de remplacement malgré le retour de nombreux personnels à 100% en cette période. A chaque non remplacement, les élèves sont répartis dans les autres classes des écoles malgré la limitation du brassage prévue dans un protocole sanitaire difficilement applicable.

Le nombre de journées non remplacées explose. Faut-il rappeler les intentions ministérielles louables de faire de l'école primaire sa priorité et de maintenir les écoles ouvertes dans le contexte sanitaire actuel ?

Tout cela ne peut se décréter sans moyens supplémentaires, à la hauteur des besoins !

La France compte plus d'élèves par classe en moyenne que bon nombre de ses voisins européens et des pays de l'OCDE (22,2 élèves en France contre 21 pour les pays de l'OCDE). Et si au niveau international le classement français n'est pas glorieux, au niveau national, notre académie est à la 28e position sur 32 par rapport au nombre de professeurs-des-écoles pour 100 élèves P/E **et avec une moyenne de 23,4 élèves par classe, l'Ain est placé parmi les départements les moins bien dotés !**

Pourtant tout le monde s'accorde à dire que les effectifs des classes constituent un levier déterminant pour lutter contre l'échec scolaire. De nombreux efforts budgétaires restent donc à faire pour combler l'écart national.

La précédente rentrée scolaire a été marquée par la fin de la Zone Spécifique, qui constituait "une particularité" de notre département. Faut-il rappeler que certains départements ont encore des PDMQDC, d'autres, des brigades "TR de maîtres supplémentaires" ou encore des indicateurs particuliers pour certains types d'écoles en zone rurale ? Ces différences sont à souligner car elles révèlent une approche intelligente

et fine des singularités propres à chaque territoire.

Ainsi, avec la fin de la ZS dans l'Ain, plusieurs écoles, sous couvert d'équité territoriale, ont vu grossir leurs effectifs par classe malgré leur contexte spécifique. La scolarisation des 2 ans qui était jusque-là encouragée par une prise en compte dans les effectifs de l'école, est totalement remise en question. Pourtant dans ces écoles ex-ZS, la scolarisation des 2 ans était nécessaire pour certains publics éloignés de la culture scolaire et de la langue française.

**Le SNUipp-FSU de l'Ain appelle à la vigilance et demande une considération toute particulière pour ces écoles qui seraient menacées par une fermeture de classe.**

Dans notre département, beaucoup d'écoles sont victimes de leur isolement géographique et ne reçoivent pas l'aide suffisante du RASED malgré des besoins bien présents. Alors que le nombre d'élèves en difficulté s'est accru à cette rentrée suite à la crise sanitaire, le gouvernement n'a rien prévu dans son plan d'urgence pour l'école : pas rentable ! Il n'est pourtant plus à démontrer que l'Éducation est un investissement hyper-rentable pour une société, notre président-inspecteur des finances devrait le savoir. Pour l'éducation, les RASED font partie des leviers indispensables à prioriser. Parce que l'enseignant de la classe ne peut pas tout, parce que la formation exclusive aux fondamentaux ne résout rien et parce qu'il est inacceptable de continuer de laisser des élèves au bord du chemin par manque de moyens. 20% des élèves sont en difficulté dès le CP. Si on veut s'attaquer à la difficulté scolaire, il faut le faire au plus tôt, en maternelle, par une solide formation des enseignants et des RASED complets, nombreux et formés. Nous ne percevons aucune priorité au primaire sur ce point. C'est aussi pour cela que nous étions en grève le 26 janvier.

Quand de grosses difficultés comportementales se font jour chez certains élèves, les enseignants se retrouvent bien seuls à gérer. On leur envoie donc quelqu'un pour observer (parce qu'ils pourraient ne pas être objectifs dans leurs observations) et les conseiller. Puis, lorsque le problème persiste, sans solution véritable pour y remédier, on remet en question leur pédagogie car on ne peut laisser penser un instant que l'origine de la difficulté puisse résulter d'un manque de moyens en rééducateurs. Quelle solution ont donc les collègues concernés ? Se battre pour leurs élèves, qu'ils souhaitent avant tout aider, ou bien se résigner face à un système qui nie même la parole des professionnels. C'est ce sentiment de mépris, quand la réponse attendue est une accusation cachée, qui crée de la souffrance chez certains de nos collègues. Souffrance de ne pouvoir réaliser sa mission de réussite de tous, souffrance de se sentir eseuilé.e dans ce combat contre la difficulté scolaire. C'est contre ce système qui nie l'ampleur des besoins en rééducateurs que nous étions en grève le 26 janvier.

Dans le contexte sanitaire actuel, les réponses apportées à la crise (nombre de classes non remplacées) et à ses conséquences (accompagnement des élèves en difficultés scolaires) se doivent d'être à la hauteur des enjeux. Or, les mesures annoncées lors du CTSD du 1er février sont loin de répondre aux besoins sur le terrain :

- 36 fermetures de classe !
- aucune création de poste de remplaçant !
- aucune création de postes d'enseignants spécialisés !

Devons-nous rappeler ici que l'an dernier, les derniers postes de "Plus de Maîtres Que De Classes" ont été supprimés ?

Ce dispositif permettait, grâce à la présence d'un enseignant surnuméraire au sein d'une équipe pédagogique, d'enseigner autrement, de croiser les regards professionnels et d'innover en matière de pratiques pour prévenir et remédier aux difficultés scolaires des élèves. Les "PDMQDC", plébiscités par la profession auraient toute leur place dans le contexte actuel !

Nous ne pouvons que regretter que notre département ne figure pas parmi les départements qui poursuivent cet audacieux pari en conservant ces postes. Ces postes ne sont pas secondaires mais au contraire, ils sont un réel levier pour lutter contre les inégalités !

Nous pourrions nous féliciter du dédoublement des classes de cycles 2, mais malheureusement cette mesure laisse les autres cycles de côté et surchargés.

C'est donc un véritable plan d'urgence dont l'école a besoin. Limiter le nombre d'élèves à 25 par classe et 20 en éducation prioritaire ou en multi-niveaux dans les zones rurales est une urgence pour mieux apprendre.

Enfin, si les directions d'écoles de 1 à 3 classes, de 9 classes et de 13 classes verront le volume de

décharge augmenter suite à une décision ministérielle, tous.tes les directeurs.rices d'écoles de taille différente n'en bénéficieront pas, bien que leur charge de travail n'a jamais été si conséquente

**Aussi, la FSU s'est prononcée "contre" les mesures proposées lors du 1er CTSD. Elle n'hésitera pas à s'opposer à nouveau si le nouveau projet ne répond toujours pas aux besoins réels.**

### **Situation dans le second degré général**

Dans les collèges et lycées de l'Ain, la baisse de moyens est telle que la situation devient intenable. Les conditions de travail se dégradent et la rentrée de septembre sera particulièrement difficile.

Il y aura, pour la rentrée 2021, 1116 élèves supplémentaires dans les établissements de notre département (390 en collège, 726 en LEGT). L'arrivée de ces élèves sera "accompagnée" par des dotations budgétaires insuffisantes, une baisse des heures postes et une augmentation des heures supplémentaires : moins de moyens humains et des collègues encore plus épuisés !

Il n'y aura, de plus, aucune création de poste de CPE, AED, Psy-EN, infirmier.e, assistant.e social.e !

Après des années de réformes dévastatrices dans les collèges et les lycées, c'est maintenant à l'allocation progressive de moyens (censée compenser les difficultés sociales et territoriales des établissements) et aux IMP de subir la frénésie des coupes budgétaires de l'administration.

Cela est d'autant plus incompréhensible que les conditions sanitaires difficiles que nous connaissons s'inscrivent dans la durée et nécessitent une toute autre politique budgétaire pour lutter contre l'échec scolaire, les inégalités et permettre l'application d'un protocole « renforcé » ... qui n'en a actuellement que le nom. La FSU alerte en effet depuis des mois, sur la situation dans les établissements scolaires, exigeant un protocole digne de ce nom pour éviter la fermeture.

Nous faisons face à une administration qui de toute évidence est totalement hors sol et refuse de voir la réalité quotidienne de nos établissements.

### **Situation pour la voie professionnelle**

Dans la voie professionnelle, la rentrée 2021 correspond à l'application de la réforme de la voie pro pour les 3 niveaux du bac pro et les deux années de CAP : comme les opposants à cette réforme l'avaient dénoncé, cela se traduit bien par des baisses du nombre d'heures d'enseignement pour les élèves et les enseignants. Il faut faire mieux avec moins ! A cela s'ajoute l'augmentation du nombre d'élèves présents dans les classes qui rend de plus en plus difficile l'accueil des jeunes, souvent les plus fragiles, orientés dans les différentes filières et pour une majorité sur un autre vœu que leur vœu 1.

La charge de travail des PLP ne cesse de croître avec la multiplication des heures de concertation pour les co-interventions, les chefs d'œuvre et l'accompagnement personnalisé en plus des 20 heures de face à face pédagogique qui devient la norme du temps d'enseignement. Et que dire de la suppression du diplôme intermédiaire (BEP ou CAP) que les élèves passaient en première bac pro afin d'avoir au moins un diplôme en cas d'échec au bac ! Alors que les statistiques montrent que le meilleur rempart contre le chômage est d'avoir un diplôme, le ministre a fait le choix de le remplacer par une attestation non reconnue dans les conventions collectives et délivrée par le chef d'établissement sur la base du Livret scolaire universel, véritable usine à gaz. Nous déplorons que les élèves ne soient décidément pas au centre du système éducatif français et que les créations de postes ne suivent absolument pas l'augmentation des effectifs.

Enfin, alors que l'apprentissage montre ses limites en temps de crise, il est urgent de renforcer les lycées professionnels sous statut scolaire. Offrant une formation alternant lycée et période de formation professionnelle en entreprise, les lycées professionnels sont un gage de sécurisation du parcours scolaire des CAP et bac pro bien meilleurs que les formations par apprentissage.

La FSU fait donc un triste constat de l'Ecole. Elle réaffirme ici son entier dévouement à la défense du service public d'éducation et de ses personnels, pour la réussite de tous et toutes.

